



Conférence internationale CEMAC-FERDI

« LES INSTRUMENTS ET LES ENJEUX DE L'INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE CENTRALE »

Radisson Blu Okumé Palace Hotel

Libreville, 28-29 Avril 2022



L'intégration régionale comme outil de facilitation de la transformation structurelle

Patrick Plane
CERDI-CNRS-FERDI
Université Clermont Auvergne

Libreville, 28-29 Avril 2022



L'intégration régionale comme outil de facilitation de la transformation structurelle

Plan d'intervention

- Etat des lieux de la transformation structurelle
- Accélérer le processus des réformes coordonnées



L'intégration régionale comme outil de facilitation de la transformation structurelle

- ❑ Etat des lieux de la transformation structurelle

Qu'est ce que la transformation structurelle ?

- ❑ **Réallocation des ressources productives** vers les secteurs économiques où la **productivité** est la plus élevée. Cette réallocation pour une **croissance forte, durable, inclusive**

Faits stylisés:

- ❖ (i) l'augmentation de la part relative dans le PIB du secteur **manufacturier et des services marchands** à forte valeur ajoutée et la baisse de la part de l'agriculture ;
- ❖ (ii) la **baisse des emplois agricoles** au bénéfice des autres secteurs productifs de biens internationalement échangeables



Dani Rodrik (2018)

« An African Growth Miracle? »

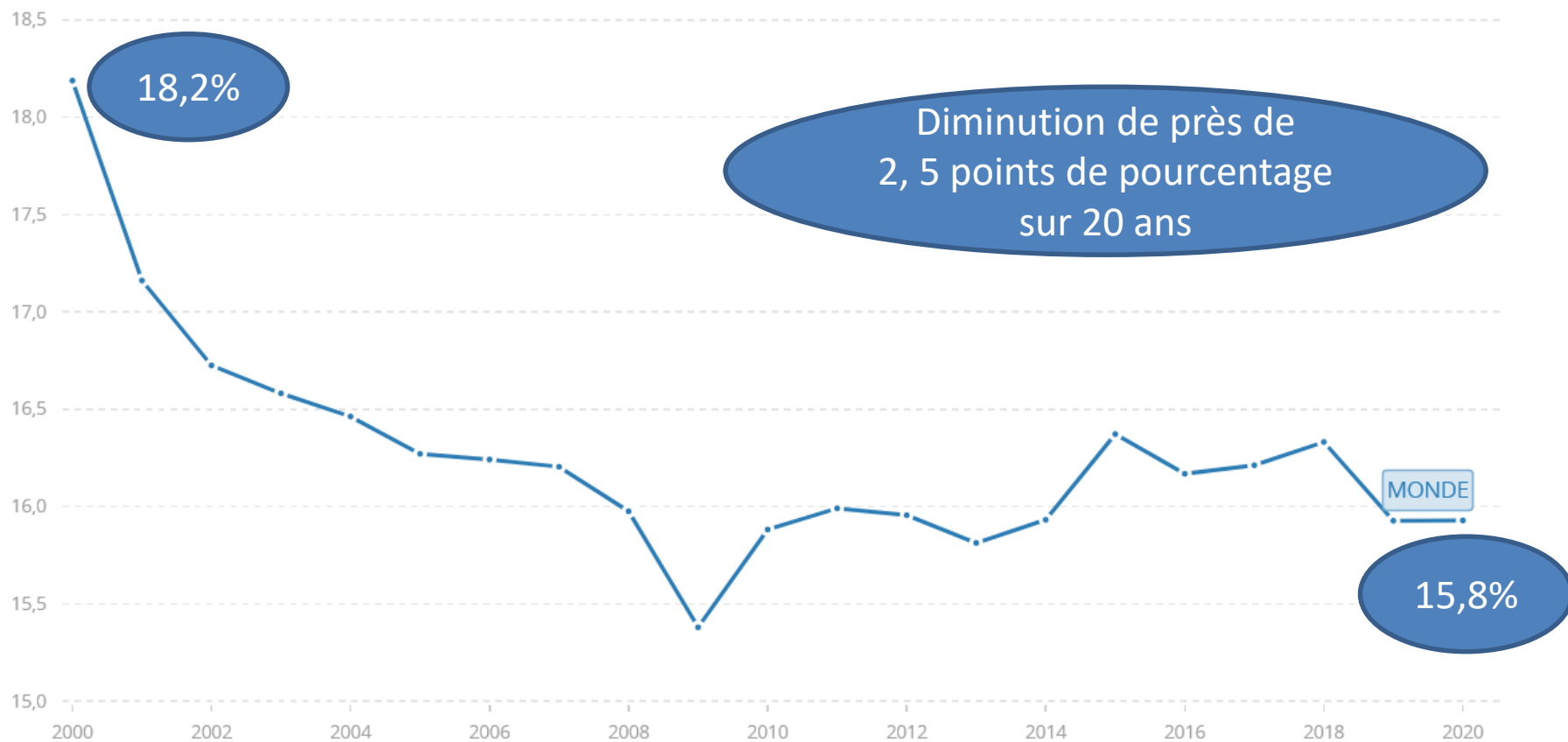
Journal of african economies

	Value added				Employment				Relative productivity levels			
	1960	1975	1990	2010	1960	1975	1990	2010	1960	1975	1990	2010
Agriculture	37.6	29.2	24.9	22.4	72.7	66.0	61.6	49.8	0.5	0.4	0.4	0.4
Industry	24.3	30.0	32.6	27.8	9.3	13.1	14.3	13.4	4.4	3.7	3.5	2.6
Mining	8.1	6.2	11.2	8.9	1.7	1.5	1.5	0.9	15.7	22.4	23.3	19.5
Manufacturing	9.2	14.7	14.0	10.1	4.7	7.8	8.9	8.3	2.5	2.8	2.4	1.6
Other industry	7.1	9.2	7.3	8.9	3.0	3.8	3.9	4.2	8.5	5.8	5.3	2.9
Services	38.1	40.7	42.6	49.8	18.0	20.9	24.1	36.8	2.7	2.5	2.4	1.6
Market services	24.5	25.5	28.1	34.0	8.8	10.3	12.9	23.5	4.5	3.4	3.0	1.8
<i>Distribution services</i>	21.5	20.8	22.7	25.4	8.2	9.5	11.4	20.1	4.6	3.2	2.7	1.5
<i>Fin. and bus. ser.</i>	3.0	4.7	5.4	8.6	0.6	0.8	1.5	3.4	6.1	8.9	10.4	8.1
Non-market services	13.6	15.2	14.4	15.8	9.2	10.6	11.2	13.3	1.8	1.7	1.8	1.3
<i>Government services</i>	10.5	11.7	11.5	12.2	4.2	5.0	6.4	8.7	2.8	2.5	2.5	1.7
<i>Other services</i>	3.1	3.5	2.9	3.5	5.4	6.1	5.3	5.4	0.9	0.9	1.0	1.0
Total economy	100	100	100	100	100	100	100	100	1.0	1.0	1.0	1.0

La dynamique de transformation structurelle en Afrique est peu active



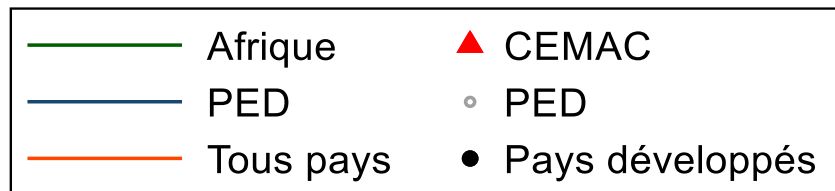
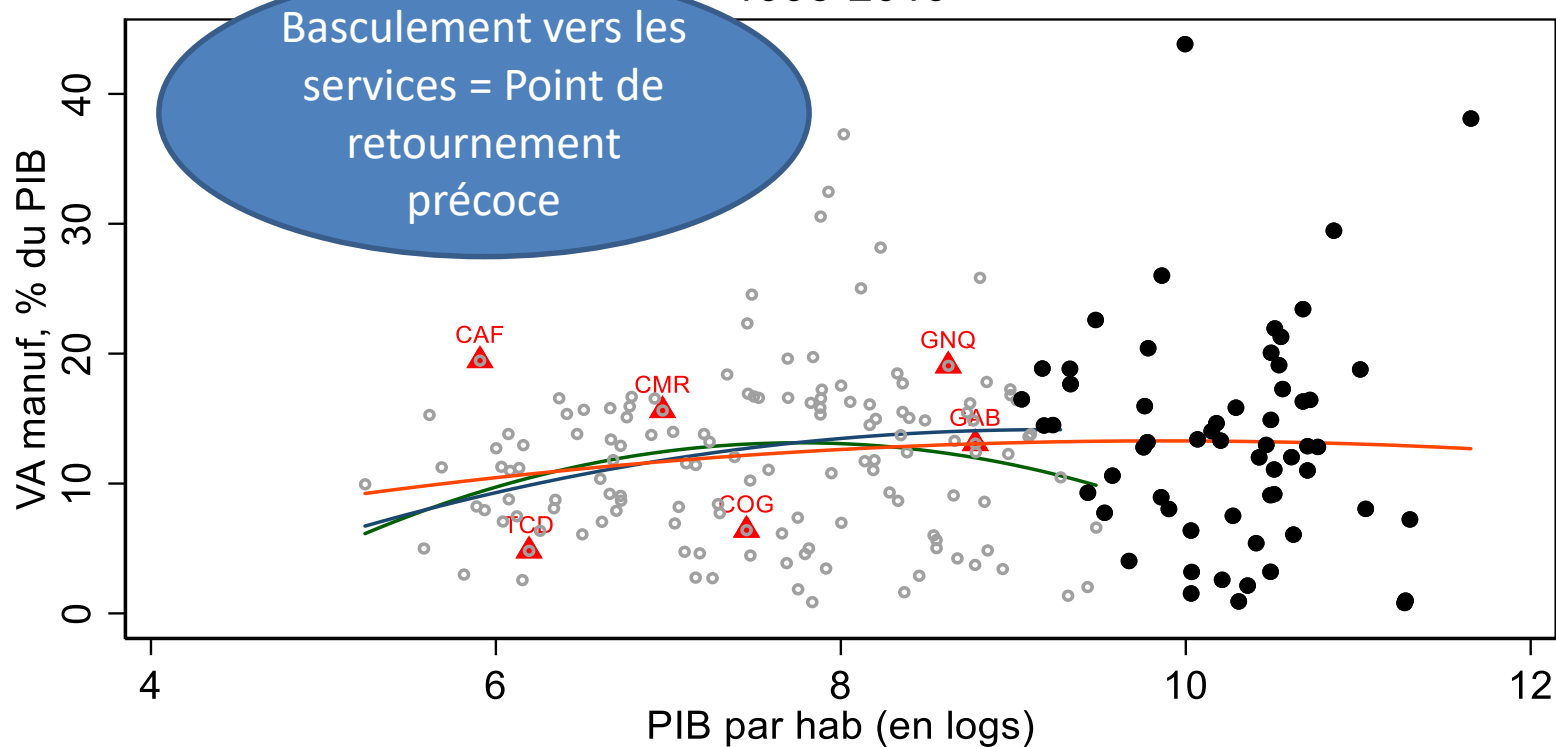
Part du secteur manufacturier dans le monde



FDi La CEMAC et le secteur manufacturier

PIB par hab et valeur ajoutée manufacturière

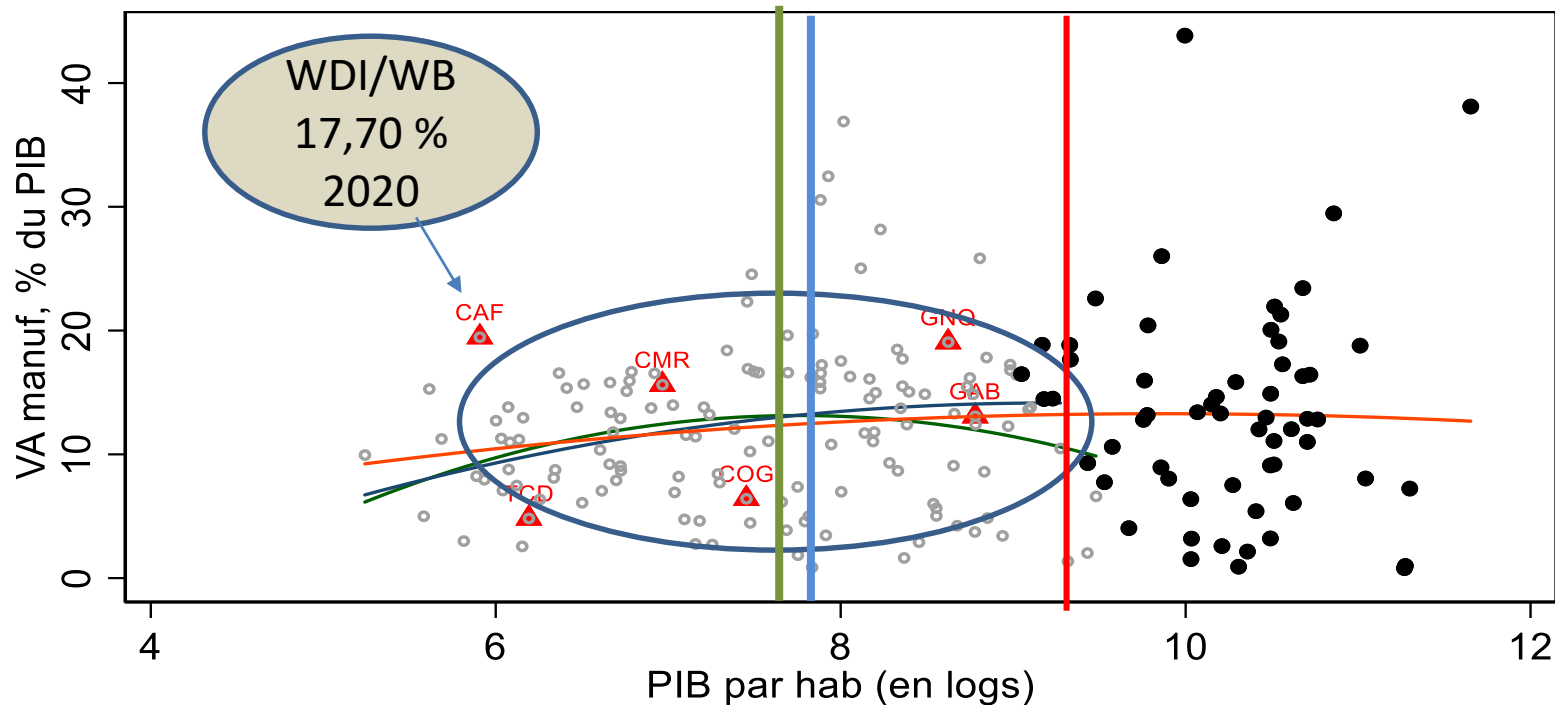
1995-2019

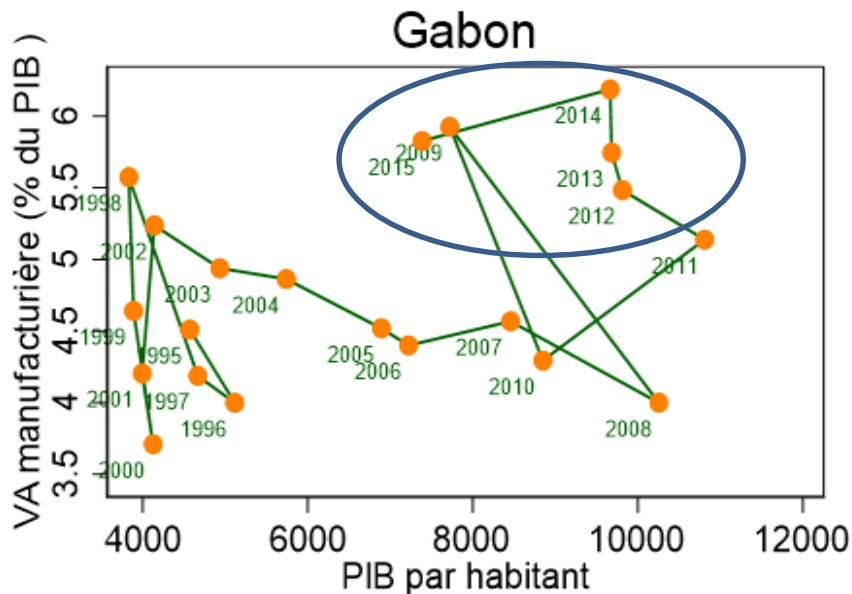
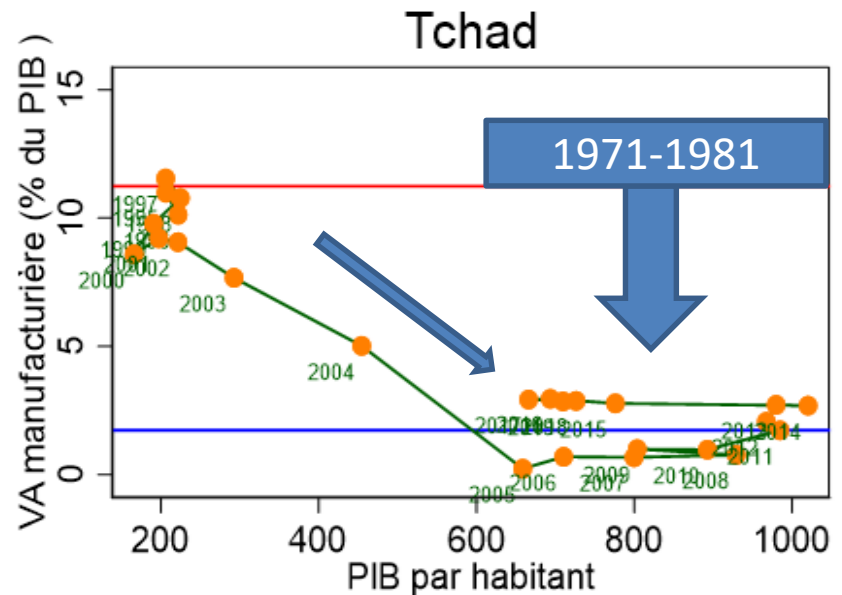
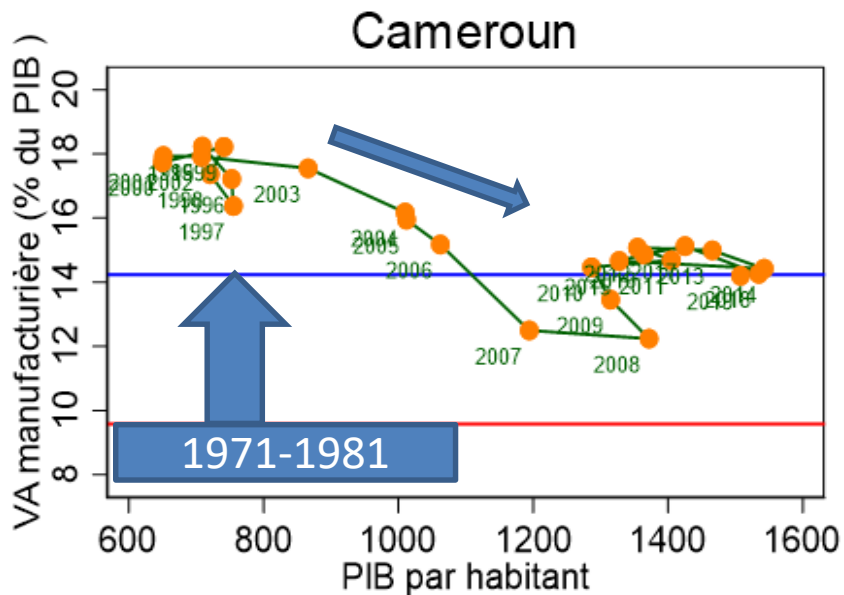


FWDi La CEMAC et le secteur manufacturier

PIB par hab et valeur ajoutée manufacturière

1995-2019





les droites horizontales :

*en bleu les % moyens
(2006-2016)*

*en rouge les % moyens
(1971-1981).*

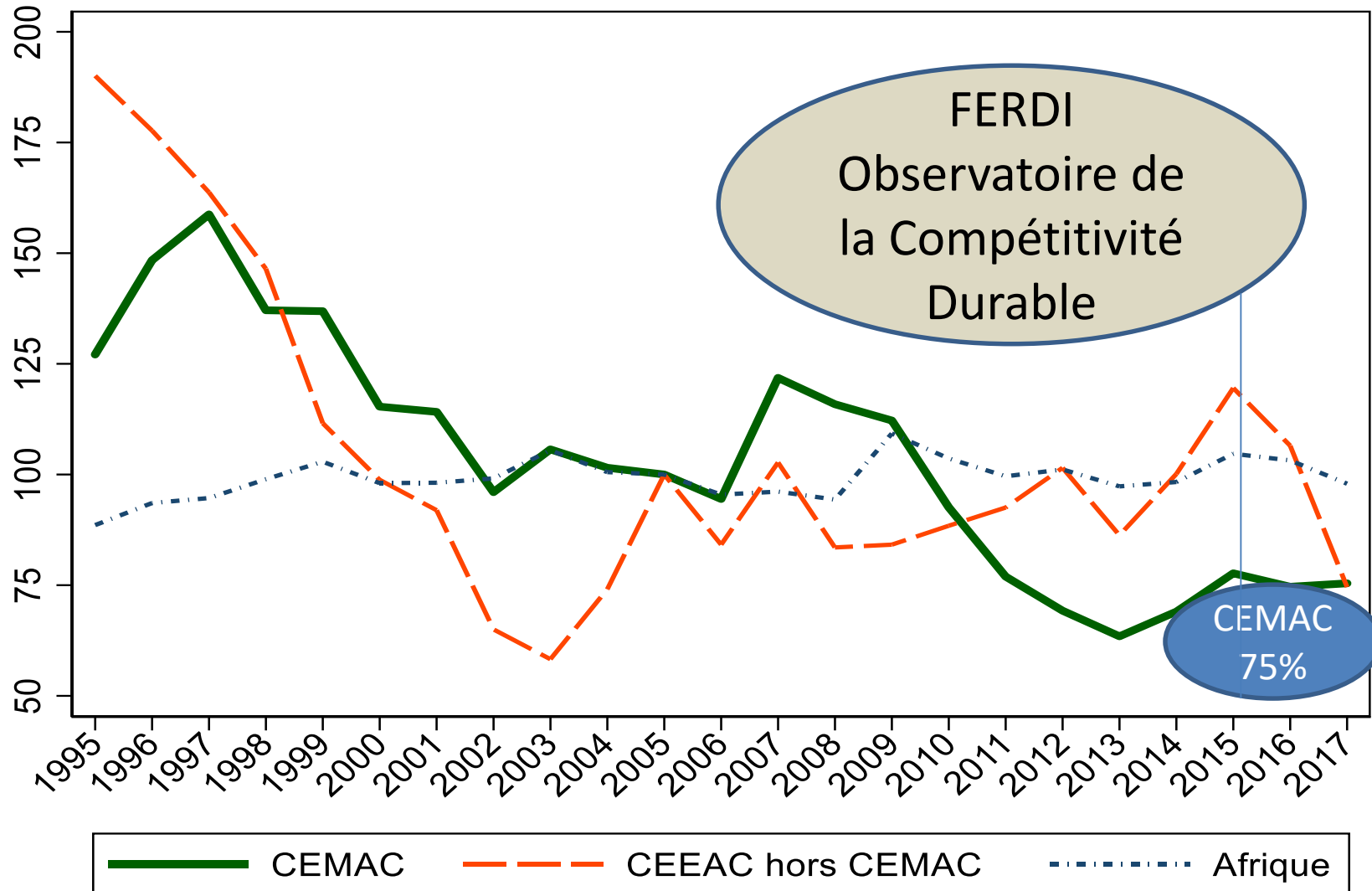


Faut-il s'inquiéter de cette évolution ?

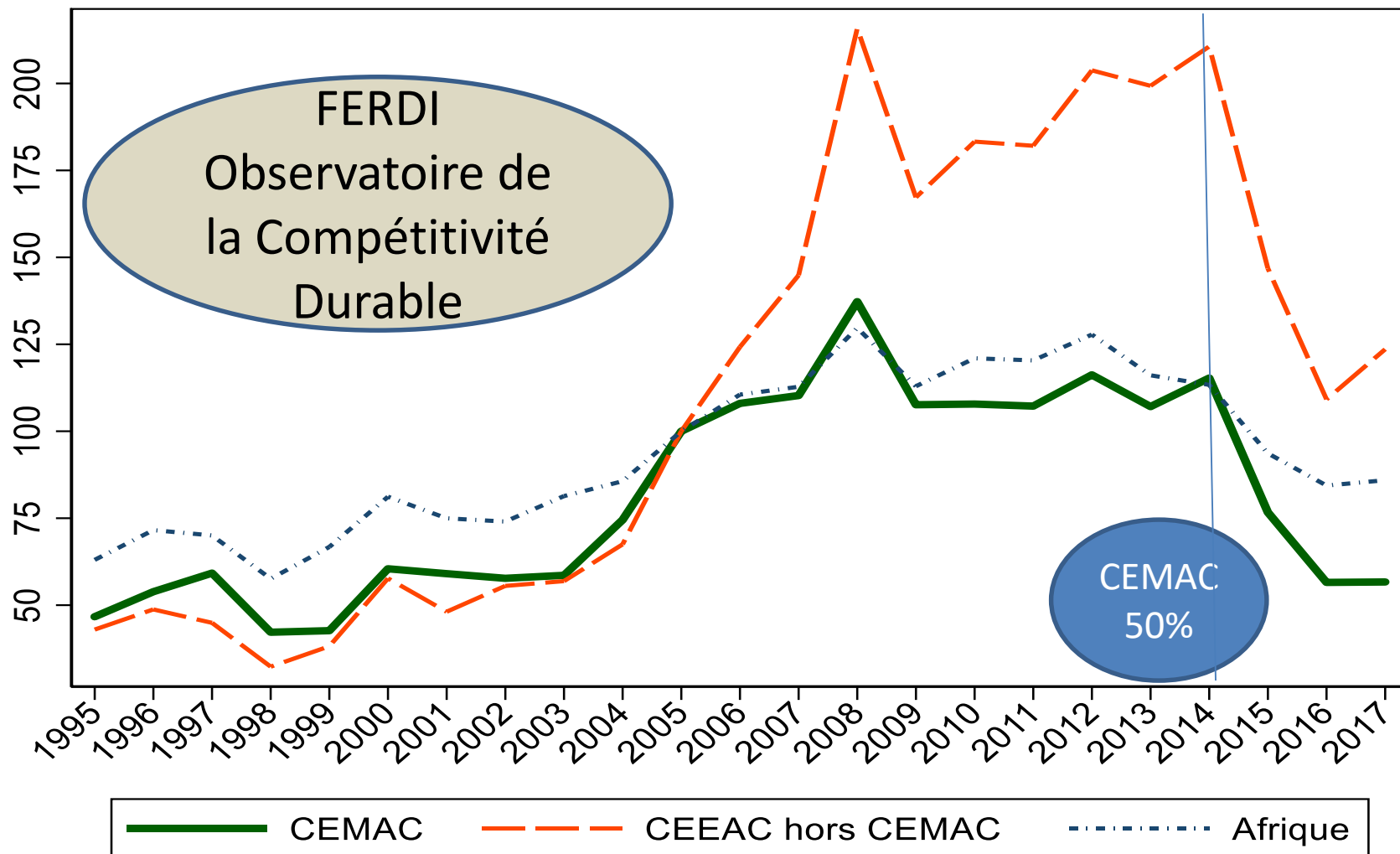
Quelques facteurs explicatifs

- ❑ **Ajustements structurels** dans un contexte d'ouverture mondiale et de concurrence de pays émergents. Thérapie stéréotypée. Faible « ***processus de destruction créatrice*** » sur le secteur manufacturier (double choc de libéralisation interne et externe (*du Ceteris paribus* aux erreurs de synthèse !))
- ❑ ***En CEMAC: Ne pas sous-estimer les facteurs mécaniques liés aux prix relatifs, aux découvertes, exploitation de ressources naturelles de rentes (super cycle des manières premières)***

Parts de marché des produits primaires dans les exportations mondiales (Base 100 = 2005)



Parts de marché des produits manufacturés dans les exportations mondiales (Base 100 = 2005)





L'intégration régionale comme outil de facilitation de la transformation structurelle

- ❑ Accélérer le processus des réformes coordonnées



Coordination des processus de réformes

L'efficacité sera d'autant plus importante:

- ❑ que chacun des gouvernements parviendra à établir des synergies dans les réformes structurelles, établissant une **coordination interne** des politiques nationales
- ❑ que Les actions mettront en évidence des **coordinations régionales** . La CEMAC dans l'ensemble continental
- ❖ **La Commission (CEMAC) joue un rôle important :
Surveillance multilatérale, *Programme des Réformes Economiques et Financières (PREF-CEMAC)*:
stabilisation, etrelance**

- ❖ **Recommandation n°1.** *Un dialogue public-privé plus structuré, un engagement au plus haut niveau de l'Etat*
 - ❑ Commencer par un **dialogue construit** au sein de chacune des composantes publiques et privées
 - ❑ Le dialogue n'est pas une chambre d'enregistrement (*éviter les réformes institutionnelles de papier = fatigue*)
 - ❑ **Problèmes identifiés → solutions + mises en œuvre**
 - ❑ **Densifier les relations patronales au niveau régional notamment au niveau PME. Promouvoir des relations de coopération qui dépassent les relations de concurrence (capitalisme familial)**

❖ **Recommandation n°2.** *Simplification du parcours de création de l'entreprise et accompagnement au-delà de la survie*

- ❑ Evaluer les **créations nettes** et pas seulement les créations brutes souvent le fait de l'auto-entrepreneuriat (activité de survie et non de développement durable)
- ❑ Organiser la **mobilité de l'informel vers le formel** par ***une charte de la TPE-PME.***
- ❑ Offre de **services aux organisations** productives (*incubateurs, Business angels, mentorat des GE*)
- ❑ **Bourse régionale de la sous-traitance** (cotraitance) ?

- ❖ *Recommandation n°3. L'OHADA et la consolidation de l'état de droit par les normes juridiques*
- ❑ **Réduction des insécurités:** normes juridiques et ordre judiciaire supranational (actes uniques)
- ❑ Etude IFC/WB et Secrétariat permanent de l'OHADA: l'OHADA facilite la compétitivité par **l'accès au financement** des grandes entreprises, par nouveaux instruments de sureté et de financement de fonds propres, et pour les petites entreprises par **l'allégement des procédures.**
- ❑ Entre 2011-2015, apport incrémental aux crédits estimé à 417 millions de dollars au Cameroun, 1% du PIB

❖ **Recommandation n°4. Complémentarité de la Justice juridictionnelle et non juridictionnelle**

- ❑ Améliorer le fonctionnement de la **justice d'Etat** (célérité, recours, transparence, professionnalisme...)
- ❑ **L'usage de l'arbitrage**, *i.e.* justice libérale des contrats, peu courant en Afrique, limité aux GE et avec un arbitrage international (CIRDI, CCI, CCJA-OHADA).
- ❑ Conciliation, médiation, arbitrage... Méfiance envers les arbitres et les sentences non susceptibles d'appel. Problème avec l'ordonnance d'*exequatur* = procédure par laquelle le juge, saisi par l'arbitre ou la partie la plus diligente, donne force exécutoire à la sentence rendue.

- ❑ **Recommandation n°5.** *Etablir un meilleur appariement entre les systèmes éducatifs et la demande des entreprises.*
 - ❑ La **formation professionnelle**. Les défaillances du système public partiellement compensées par l'offre des structures privées.
 - ❑ Manque **d'adéquation offre et demande** de formations = chômage des diplômés, déclassement du capital humain.
 - ❑ **Intégration des systèmes éducatifs: amplifier les actions régionales autour des écoles professionnelles de qualité et renforcer la qualité des PPP.**

- ❖ **Recommandation n°6.** *Guichet de financement, lieu de rencontre des opérateurs publics et privés et des PTF.*
 - ❑ **Réduire les problèmes informationnels**, mobiliser des ressources longues : financement de projets de qualité.
 - ❑ L'intermédiation financière est limitée. Les phénomènes de rationnement frappent PME/TPE
 - ❑ **Fonds souverains ?** Jusqu'ici, la CEMAC a eu peu d'expériences: Gabon (2012), Guinée équatoriale (2002). Une initiative est en cours au Tchad.
 - ❑ La **co-gestion d'un guichet de financement** est un axe de coopération. En 2016, l'Union européenne ouvre la possibilité d'un tel programme avec le Plan d'Investissement Extérieur (PIE), pilier de la nouvelle Alliance Afrique - Europe.

Initiative régionale ??

- ❖ **Recommandation n°7.** *Des investissements publics mieux sélectionnés (croissance durable et inclusive)*
- ❑ Le développement ➡ investissements dans des contextes budgétaires contraints. **Eviter l'arithmétique des besoins**
- ❑ En 2015, le FMI lance: *Public Investment Management Assessment*, PIMA). **Améliorer la qualité de la dépense.** L'Union Africaine tend vers un renforcement de l'efficacité des dépenses (Phase 2-PIDA)
- ❑ Un dollar de dépense consenti régulièrement pour l'entretien des routes prévient une dépense ultérieure de 4 dollars en réhabilitation (Foster et al, 2010).

❖ *Recommandation n°8. Effectivité de la libre circulation des hommes et marchandises dans l'espace communautaire*

- ❑ **La liberté de circulation** pour les agents en quête de travail, de formation du capital humain.
- ❑ **TEC élevé** = implique des exonérations à l'importation ou des requalifications des lignes d'imputation. En revanche, les biens produits en CEMAC confrontés à des surcoûts cachés onéreux.
- ❑ Mise en œuvre de l'**Accord sur la Facilité des Echanges (AFE)** de l'OMC = fluidité et abaissement des coûts du commerce. Résultat de la conférence de Bali (2013), l'Accord est entré en vigueur, en 2017. CEMAC en retraite de la performance de l'UEMOA
Signataires: Congo (2017), Cameroun (2018), Gabon (2016), Tchad (2017) et Centrafrique (2018).

- ❑ *Recommandation n°9. Améliorer la qualité du transport et de la logistique en zone CEMAC.*
 - ❑ **Les handicaps de la géographie** et de l'infrastructure matérielle ne sont pas les seuls facteurs en cause.
 - ❑ Surcoûts des prestations en lien avec les vulnérabilités économiques et politiques. La couverture des risques n'explique pas tout: **comportements répréhensibles.**
 - ❑ L'Afrique centrale: coûts de transport et logistique élevés
 - ❑ **Intensifier la sécurité et la gestion régionale des corridors (suivi des performances)**



Temps pour le transport et la logistique ajusté ou non de la distance depuis le port

Patrick Plane, *Journal of African Economies*, VOL 30 n°4, 2021

Conteneur de 20 pieds	Moyenne 2006-2010		Moyenne 2010-2014	
	<i>1-Temps effectif</i>	<i>2-Temps ajusté pour la distance</i>	<i>1-Temps effectif</i>	<i>2-Temps ajusté pour la distance</i>
Afrique du Nord	23.2	19.3	18.6	14.7
Afrique de l'Ouest	37.8	32.5	32.8	27.5
Afrique de l'Est	39.9	25.8	33.3	18.6
Afrique Centrale	52.5	39.4	50.5	37,5
Afrique Australe	45.5	26.7	40.9	22.1

Note. Le temps nécessaire pour importer à partir du DB est régressé sur les kilomètres entre le port d'arrivée et l'entrepôt final. La différence entre les colonnes 1 et 2 est le nombre de kilomètres multiplié par le coût moyen estimé par kilomètre sur l'ensemble de l'échantillon.

❖ **Recommandation n°10.** *Les ZES sont un instrument de transformation de l'espace économique.*

- ❑ L'Etat ne peut pas modifier radicalement l'ensemble des paramètres qui façonnent **l'attractivité d'un territoire** (dimensions économiques et institutionnelles).
- ❑ Favorise l'émergence de la **concertation** entre tous les partenaires, publics et privés (atmosphère industrielle).
- ❑ Les ZES appellent un **effort d'évaluation périodique** et une transparence sur le coût-bénéfice pour la collectivité (dépenses fiscales).
- ❑ **ZES régionales = filière bois ? (CECA - Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, 1952)**



Je vous remercie
de
votre aimable attention